

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Le secrétaire d'État chargé des Transports,
auprès de la Ministre*

Paris, le **- 8 JAN. 2020**

Référence : CP/A19025507-D19020139

Cher Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Madame Elisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, sur votre souhait que la Métropole Nice Côte d'Azur puisse être candidate pour expérimenter officiellement les radars sonores prévus dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM).


La problématique du bruit des véhicules motorisés est un sujet important sur lequel le Gouvernement travaille pour permettre à nos concitoyens de vivre dans un environnement sonore sain. La loi LOM prévoit dans son article 92 (anciennement 28 quater B) qu' « un décret en Conseil d'État fixe la procédure pour l'expérimentation de la constatation des niveaux d'émissions sonores des véhicules par des appareils de contrôle automatique fixes et mobiles. Cette expérimentation est prévue sur deux ans ».

Mes services engageront prochainement des discussions avec les collectivités souhaitant participer à cette expérimentation. Le format est à préciser en particulier avec les associations de collectivités telles que l'association des maires de France et l'association des départements de France.

J'ai bien pris note de votre candidature et j'ai le plaisir de vous confirmer que mes services reprendront contact avec vous au moment de ces échanges.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

Jean-Baptiste DJEBBARI



Monsieur Christian ESTROSI
Président de Métropole Nice Côte d'Azur
Maire de Nice
Président délégué de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Hôtel de Ville
06364 NICE CEDEX 4